Ecole Emile Barbou Carbon-Blanc

Compte-rendu du conseil d’Ecole du 08 novembre 2018 Présents : Les enseignants : Mmes Barthélémy, Baudry, Berhabe, Billard, Fabre, Garrigou, Jacques, Issaly, Trébucqa, Piquer, Pujol, Rouye, Le Roy et Mrs Jordan et Labesse Pour la municipalité : Mme Montsec adjointe à l’éducation, Mme Gamonet directrice du service éducation. Les représentants des parents d'élèves: Mmes Fiquet, Servolles, Ben Hassine, Solvière, Giraud-Barbe, Latherrade, Le Franc, Leiber, Santos, Baccarani, Guillemant et Mr Fiquet. Excusées : Mr Turby (maire), Mmes Bucelet (psychologue scolaire), Puhovallier (maitresse E) et Marsan (DDEN)

Les secrétaires de séance sont désignés : pour les enseignants, Mr Jordan et pour les Parents d'élèves, Mme Fiquet.

Fonctionnement de l’école : 1- Les effectifs 2018/2019 et la structure pédagogique

* Les effectifs sont stables, 311 élèves à ce jour qui sont répartis comme suit :

2 CP (22 et 25) ; un CP-CE1 (25) ; un CE1 (25) ; un CE1-CE2 (24) ; 2 CE2 (28 et 28); un CE2-CM1 (25); un CM1 (29); un CM1-CM2 (24); 2 CM2 (28 et 28). Il est à noter que 4 élèves (en CM1 et CM2) ont fait leur rentrée à l'école au retour de ces congés.

Les 12 élèves de l'ULIS sont comptabilisés dans leurs classes d'inclusion.

Ce sont donc 4 doubles niveaux qui fonctionnent dans l'école cette année par choix de l'équipe au regard des effectifs.

Dans l'équipe enseignante, Mme Mennier, appelée à d'autres fonctions, a été remplacée par Mr Jordan. Par ailleurs, nous avons toujours 5 assistantes de vie scolaire qui interviennent en soutien de l'équipe: Mmes Bouajaj, Hadjali, Ferrère et Guérineau, auprès d'élèves en situation de handicap et Mme Lopes AVS collective en soutien à l’enseignante de l'ULIS.

2- Les évaluations de rentrée :

* Les évaluations nationales en CP et CE1: elles ont été effectuées dans toutes les classes concernées, mais à ce jour, l'équipe est plutôt déçue. Au regard de l'énergie déployée, les résultats ne sont pas à la hauteur de ce qui était attendu.
* Elles sont mal adaptées (trop longues, un cadrage temps inapproprié, des exercices parfois non adaptés)
* La mise en place et les saisies sont complexes et chronophages.
* Le retour de l'analyse a été trop tardif, les enseignantes avaient déjà avancé et de plus, les propositions ont été sans surprise et donc de peu d'aide. |
* Du CE2 au CM1, l’équipe enseignante a continué d'utiliser les évaluations diagnostiques de la circonscription. Globalement, les résultats sont conformes aux attendus avec une légère amélioration particulièrement en mathématiques.

3- La sécurité :

* Entrée et sortie de l’école : Mr Labesse rappelle les horaires de l'école. La demande est faite que l'on sorte à l’heure, nous y faisons attention. Néanmoins, cela reste compliqué particulièrement pour les plus petits (CP-CE1) : nous devons répartir les enfants à la garderie, au multisport, au bus, ce qui nécessite un peu de temps.

Sachant que désormais entre 16h30 et le départ de la facturation à la maternelle il y a 25 minutes, il devrait y avoir moins de pression.

Pour ce qui est de la sécurité autour de la sortie, la circulation des véhicules est compliquée et peut s'avérer dangereuse. Mais nous ne sommes pas entendus pour la fluidité et le stationnement aux abords. M. Labesse n’a pas de réponse à donner, c'est un problème récurent. Peut-être que les associations de parents d'élèves pourraient se mobiliser sur la question.

M. Fiquet indique qu'il y a davantage de parents présents le soir et donc plus assez de places pour se garer d'où des stationnements sur la chaussée. Il fait part de l'inquiétude des parents quant aux risques d'accidents.

En ce qui concerne les deux sorties, M. Labesse rappelle qu'il y a deux ans, tout le monde sortait avenue Vigneau Anglade avec toutes les bousculades et autres désagréments engendrés, jusqu'à l'enfant qui échappe complètement à la vue de tout adulte, enseignant ou parent. C'est ce qui avait amené le conseil d'école à voter deux sorties afin de fluidifier ce moment. Les CE2, CM1 et CM2 d’un côté et les autres classes par l’autre.

Comme, sur l'ensemble des classes, il y a des élèves qui peuvent aller au périscolaire, au bus, au multisport, au tennis ou sortir directement, il y a déjà de nombreux déplacements. Afin de ne pas en rajouter, les élèves sortent en fonction de leur classe et non des fratries. La responsabilité des élèves dans l'école relève des enseignants et ils ne souhaitent pas la rendre encore plus difficile. Mr Labesse rappelle que le trajet d'une porte à l'autre se fait sur un même trottoir et ne doit pas excéder 350 mètres.

A l'inquiétude des parents concernant un enfant qui resterait seul à l'une ou l'autre porte, il rappelle que sauf demande express des parents, les enfants, qui sont dans ce cas, sont systématiquement remis au périscolaire.

\*Règlement intérieur

Quelques petites modifications sont proposées, l’ensemble restant en l’état.

Modification des points concernant les jours de classe et les horaires d'entrées et de sorties.

Modification du paragraphe C2 qui devient : De même, les élèves doivent adopter un comportement respectueux entre eux et vis à vis des différents personnels intervenant sur l'école. Toute agression physique ou morale est dangereuse et sera sanctionnée.

Cette sanction sera réfléchie et proportionnelle à la gravité de l'acte, à la récidive ou non. Un document annexe, "Comportement à respecter dans l’enceinte de l’école” précise ce point particulier et est inséré en

EMC dans le support adapté pour chaque classe.

Le règlement intérieur, ainsi modifié, est voté.

Question des parents concernant le changement horaire : quel changement au niveau des enfants, d’après les enseignants ?

Il semble qu'à ce jour, les enseignants manquent de recul. Ce point pourra être à l'ordre du jour du deuxième CE.

\*PPMS : (Plan de prévention et de mise en sécurité) Risques majeurs (tempête, accident chimique, ….): déjà existant depuis 4 ans, il a été refait cette année Sur l’école, deux lieux de confinement: salle Madrelle et salle de restauration. Chaque enseignant a une fiche action pour savoir ce qu’il doit faire.

intrusion, attentat : Prendre des habitudes de fonctionnement collectif (évacuer rapidement l’école ou s'enfermer, se mettre sous les tables, être silencieux …) Modifié cette année : on privilégiera un exercice d'évacuation ce 15 novembre et l'enfermement pour le deuxième exercice au troisième trimestre (entre les deux : il y aura un exercice risques majeurs).

incendie : 1 exercice d'incendie par trimestre (le premier a été fait la première semaine).

Monsieur Labesse précise qu'il y a 3 types de signal d'alerte, un pour chaque alerte.

Concernant le PPMS attentat :

* Les parents s'étonnent du mode d'alerte : un sifflet pour donner l'alerte, n’est-ce pas le contraire de ce qu’il faut faire, comment cela peut-il fonctionner ?

-Le directeur confirme que c'est un problème, qu’il faudrait, certainement, aller vers un système double, visuel en classe doublé d'une alarme sonore à l'extérieur.

* Mme Montsec précise qu’il n'existe pas de solution sure et garantie (ni sonore, ni visuelle). De plus cela a un cout important ».
* Les parents s'interrogent sur les compétences des enseignants sur les premiers secours :
* Actuellement le PSC1 est exigé pour passer le concours, mais il n'y a pas d'obligation de recyclage pendant la carrière.

La mairie précise:

-Pour les animateurs : psc1 obligatoire et chaque année il y a une remise à niveau.

Pour les agents de restauration: pas obligatoire. Formation de la municipalité sur les PAI pour les agents d'entretien et de restauration.

4- Les travaux de l'été :

* trois classes ont été repeintes.
* 1 TBI supplémentaire a été installé.
* 2 bancs ont été positionnés dans la cour des grands.
* l'assise du préfabriqué a été bétonné afin de garantir la stabilité du bâtiment.

Concernant les demandes des parents :

-Panneau d'informations supplémentaire à la seconde sortie : Il est proposé au budget 2019.

-Mieux matérialiser les zones dans la cour: il est certain que ce point nécessite un réflexion plus importante. Conscient de cette problématique, un premier changement a été imposé, le foot n'est plus autorisé à toutes les récréations (planning connu des élèves). Un travail de l'équipe est nécessaire afin de faire des propositions à la Mairie (marquages au sol, aménagements éventuels ..).

5- Information coopérative scolaire :

Mme Trébucq fait le bilan financier à ce jour : les comptes ont été vérifiés par 2 parents à la rentrée, ils étaient justes et conformes : il y avait 5366.93€ en caisse dont 1971 € de la kermesse.

L'appel à cotisation a rapporté 2302€.

6- L'avancement du projet de la future école :

Madame Montsec informe le conseil que le concours d'architecte est lancé. A ce jour il reste 3 cabinets qui doivent fournir leur projet pour une décision du jury fin décembre.

Les parents de la FCPE la questionnent sur le fait que ce projet semble mal accueilli par la population. Madame Montsec leur répond qu'il y a eu une phase de concertation, un projet arrêté par la municipalité et voté en conseil municipal.

Elle précise que dans un second temps, lorsque le projet aura été choisi, des représentants des parents d'élèves, des enseignants seront alors associés. L'ouverture de cette école maternelle et élémentaire est prévue pour la rentrée 2021.

Projets et vie de l’école :

1- Des projets de classes \* La médiathèque : continuité des projets avec celle-ci, toutes les classes sont inscrites dans au moins un

projet. Comme chaque année, une valorisation du travail effectué dans chaque classe est prévue au mois de mai avec une exposition.

Pour la commémoration du centenaire de l'Armistice, un travail spécifique autour des lettres de poilus a été réalisé par des élèves de CM2 dans le cadre de cette coopération. || sera présenté lors de la cérémonie du 11 novembre.

* Continuité du projet autour la solidarité: Ce sont cette année 6 classes, en inter-cycle, qui s'associent à celui-ci. L'objectif est d'aider une école au Mali et de contribuer au développement d’un centre de santé dans le même village. En relation avec l'association “des Briques pour l'avenir", un travail s'effectuera pour comprendre ce qu'est l'humanitaire, découvrir la vie des enfants au Mali (des échanges de lettres sont prévus) et participer à une récolte de fonds. Des objets seront confectionnés, des chants africains travaillés et une présentation finale sera organisée en fin d'année.
* Un projet chorale de cycle 2, "Les toiles et les mots" met en relation éducation musicale et art plastique. Elle se finalisera par un concert en fin d'année avec présentation des œuvres.
* L'ensemble des élèves de CM2 travaille à la réalisation d'un projet classe de découverte en Auvergne en lien avec les programmes de sciences, EPS et du “mieux vivre ensemble".

La classe de CPa et celle de CE2a projettent un séjour de 2 jours et une nuit au domaine de la Frayse à Fargues Saint Hilaire.

L'enseignante de l'ULIS souhaite proposer à ses élèves un module d'équitation au domaine de La Burthe à Floirac.

Ces trois projets nécessitent une aide financière de la part de la mairie qui a été destinataire d'une demande accompagnée des budgets prévisionnels de ces 3 projets. Le montant de cette demande d'aide est de 6700€

Les enseignantes et leurs élèves ont prévu par ailleurs des actions permettant d'abonder le financement.

Mme Montsec informe le conseil que la lettre a bien été reçue et prise en compte. La somme demandée est importante et la municipalité aidera mais il n'est pas possible de tout financer. Les élus souhaiteraient que les enseignantes et quelques élèves puissent présenter leur projet. Par ailleurs, elle précise que Monsieur le Maire a rencontré le président du Comité des fêtes qui serait prêt à organiser un loto au profit de ces projets.

L'équipe enseignante insiste sur l'importance de connaitre rapidement le montant de l'aide car il y a des obligations de réservation tant pour le lieu que pour le transport.

Les parents demandent que l'on annonce rapidement aux familles le montant de la participation qui sera demandée. Monsieur Labesse précise que ce ne devrait pas poser de problème car la somme se trouve dans une fourchette cadrée par l'administration. : {Après le conseil d’Ecole, Monsieur le Maire nous a informés que la mairie s'engageait pour l'instant sur 3000€)

* Les CE2 de Mme Billard vont travailler eux, en sciences et en histoire autour du cerf-volant. Ce projet comporte la fabrication et la participation à une rencontre avec d'autres classes d'autres écoles.

à L'EPS : \* La natation scolaire: cette année, ce sont toutes les classes qui bénéficient de cet enseignement puisque même les CM2 ont un créneau. A raison de 10 à 12 séances par modules, les élèves poursuivent leur apprentissage.

* Les autres activités : par chance, le premier module est course longue et le temps est resté très clément. Désormais l'hiver est là et l’équipe enseignante est inquiète car le seul espace couvert est la salle Philippe Madrelle. Outre le fait qu'elle n'est pas une véritable salle de sport (absence de vestiaire, de ventilation) elle est très utilisée en dehors des horaires scolaires pour des pratiques sportives : les odeurs sont récurrentes, l'apparition de moisissures est aussi à craindre et ce d'autant plus que l'entretien n'est pas simple.

Pour ce qui est du matériel de sport, l’école est en attente d'un retour de Mr Poli concernant le matériel dont les élèves disposaient au gymnase avant sa fermeture.

Monsieur Labesse demande s'il serait possible d'utiliser la salle du Foyer municipal.

Mme Montsec répond qu’il faut voir avec Monsieur Laurent Thomas (/a réponse a été fournie, ce sera possible le lundi après-midi)

Elle nous fait part également du projet d'une structure sportive plus légère fin 2019 sur le site de Lacoste. De toute évidence, la pratique des activités d'EPS ne sera pas simple cette année.

3- La valise informatique: Son utilisation reste compliquée, actuellement elle n'est pas opérationnelle avec internet, qui reste un

souci dans l'école (pas seulement pour la valise). Nous sommes dans l'attente d'un réglage des claviers qui devrait intervenir ce mercredi car ils sont en QWERTY. Nous pourrons alors au moins utiliser les tablettes pour du traitement de texte.

Un autre point noir reste le poids de la valise qui ne facilite pas son transport dans cette école.

Madame Gamonet informe le conseil que les tablettes vont être paramétrées pour qu'il y ait une session périscolaire de créée sur chacune.

4- Le périscolaire:

La présentation de l'équipe de l'école a été faite aux parents par l'intermédiaire de plaquettes distribuées dans les cahiers de liaison.

Les ateliers du midi débutent maintenant, ils ont été présentés dans les classes. Il semble que pour les plus jeunes de nos élèves tout ne soit pas encore parfaitement clair, il reste des petits soucis d'orientation.

La mairie rappelle que toutes les informations concernant le périscolaire se trouvent sur le site de la mairie. Par ailleurs les représentants de l'UNAAPE nous informent que les plannings des ateliers sont en ligne sur leur site.

Parcours de l'élève:

1- Les dispositifs d'aide:

Outre la différenciation en classe, Mr Labesse rappelle le dispositif des APC : il permet une aide limitée dans le temps et sur une compétence ciblée pour des élèves en difficulté passagère. Chaque enseignant en dispense 36 heures dans l'année. L'accord des parents est obligatoire pour qu'un élève puisse en bénéficier.

Des aides peuvent aussi être apportées, en lien avec l'enseignant par Mme Pohuvalier maitresse E ou Mme Bucelet, la psychologue scolaire sur des situations bien précises. Cependant, leur secteur d'intervention comporte de nombreuses écoles. Elles ne peuvent répondre à toutes les demandes immédiatement. Elles restent néanmoins joignables autant que ce peut.

Cet été, s'est aussi tenu pour la première fois un stage de remise à niveau à destination d'élèves de CM1 et de CM2. Pendant 4 matinées, 3 enseignantes volontaires ont permis à des élèves de se remettre en "route" avant la rentrée. Ce projet a été apprécié tant des familles que des élèves concernés qui ont ainsi pu être rassurés. Il pourra être reconduit si des enseignants sont de nouveau volontaires, aux vacances de printemps et/ou d'été.

2-L'ULIS dans l'école:

Les élèves de ce dispositif sont bien intégrés dans l'école, ils ont une classe d'inclusion dans laquelle ils vont sur des temps plus ou moins longs en fonction des matières qu’ils suivent. Cette organisation permet aussi à Mme Berhabe, l'enseignante, de pouvoir venir en aide à des collègues de manière ponctuelle ou sur des projets lorsque tous ces élèves sont dans leurs classes.

Un parent d'élève fait remarquer que ces élèves sont aussi une chance pour les autres.

3- La communication avec les familles:

Les enseignants sont toujours prêts à recevoir les parents d'élèves, il faut penser à consulter le cahier de liaison. La communication des résultats des élèves se fera cette année encore avec un LSU format papier; Le conseil des maîtres a choisi de garder la périodicité du semestre (janvier et juin).

Divers:

Un dernier point est soulevé, le problème de l'absence de papier essuie-mains et de savon dans l'école. Mme Montsec répond que c'est un choix au regard d'une consommation non maitrisée et donc très couteuse.

Bien consciente de la nécessité de permettre aux élèves de pouvoir se laver correctement les mains, il est envisagé de mettre des torchons à disposition dans les classes.

Mr Labesse rappelle qu'il faudra être vigilant à leur nettoyage.

Mme Gamonet pense que c'est tout à fait possible avec un change quotidien de ceux-ci.

Pour terminer, Mr Labesse répond à une question des parents au sujet du harcèlement.

C'est un souci présent dans l'équipe enseignante. Mais il n’y a pas de formation spécifique pour les enseignants. L'an passé les CE2 ont eu une intervention fort intéressante proposée par la municipalité (intervention de la BPJ de la gendarmerie et de l'association Le colosse aux pieds d'argile) qui abordait entre autres ce sujet. Ce sera reconduit cette année.

Cependant, il faut faire attention à ne pas tout noircir. Dans tous les cas l'important est de parler, le silence favorise le harcèlement. Si des parents ont des doutes, ils ne doivent pas hésiter à se rapprocher de l’enseignant(e) de leur enfant ou du directeur.

La séance est levée à 20h30

Les secrétaires de séances: Le directeur:

Mme Fiquet Mr Jo :rdan Patrick Labesse

CE Ash 22 AA |